



Bureau d'information  
et de communication

Place du Château 6  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Le chômage poursuit sa tendance à la baisse

**Le taux de chômage a encore diminué dans le canton de Vaud pour s'établir à 4.3% à fin avril 2007. Il retrouve une valeur qu'il n'avait plus enregistrée depuis janvier 2003.**

Le taux de chômage est passé de 4.5% à 4.3% entre mars et avril 2007. Le nombre de chômeurs inscrits (1) se fixe ce mois à 14'297 (-3.5%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) passe sous la barre des 20'000 personnes et s'élève à 19'783, soit -2.6% par rapport au mois précédent. En comparaison avec le mois d'avril 2006, le nombre de chômeurs a diminué de 2'160 personnes (-13.1%) et celui des demandeurs d'emploi de 2'613 personnes (-11.7%). Le taux de chômage s'établissait alors à 4.9%.

Comme au mois précédent, la plus forte baisse touche le secteur de la construction : -10.1% de chômeurs par rapport à mars 2007. Cette bonne conjoncture profite particulièrement aux jeunes de moins de 20 ans pour lesquels le nombre de chômeurs diminue de 11.4%, suivis des 20 à 29 ans (-5.8%). Les étrangers ressortissant de l'UE (-6.1% de chômeurs), les personnes sans formation professionnelle (-4.6%) et les hommes (-4.1%) figurent aussi en bonne place dans ce contexte de diminution du chômage.

Cette embellie touche tous les districts du canton de Vaud. Les communes du Nord-Ouest lausannois enregistrent les plus forts reculs : Crissier (-12.2% de chômeurs), Renens (-11.0%), Epalinges (-10.0%), Bussigny-près-Lausanne (-9.1%) et Chavannes-près-Renens (-8.3%). Il n'y a par ailleurs plus que deux districts dont le taux de chômage dépasse encore 5% : celui de Lausanne (5.6%) et celui de l'Ouest lausannois (5.2%).

*NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi) (rubrique Statistiques)*

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mai 2007

**Renseignements :** DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - [roger.piccand@vd.ch](mailto:roger.piccand@vd.ch)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).